

NOTICES NÉCROLOGIQUES

CHAMBARD (Arthur).

Châlons 1863.

MEMBRE PERPÉTUEL,

ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ,

ANCIEN MEMBRE DE LA COMMISSION DE SECOURS,

PRÉSIDENT D'HONNEUR DU GROUPE RÉGIONAL DE L'YONNE.

Le dévoué camarade CHAMBARD, ancien vice-président de notre Société, a été enlevé, le 22 décembre dernier, à l'affection de sa famille au cours d'un séjour qu'il faisait à Nice, comme tous les ans.

Le service funèbre, célébré dans cette ville, réunissait une assistance nombreuse d'amis et de Camarades. La dépouille mortelle de M. CHAMBARD fut ramenée à Auxerre, où la cérémonie d'inhumation a eu lieu le jeudi 27 décembre. Une grande affluence de personnalités et d'amis appartenant à la population auxerroise, ainsi que de nombreux Camarades de la région et d'autres venus de loin, l'accompagnaient à sa dernière demeure.

Au cimetière, notre camarade METTON, secrétaire général, remplaçant le président de la Société empêché, prononça le discours ci-après :

MESDAMES,

MESSIEURS,

MES CHERS CAMARADES,

Si quelque chose peut atténuer la peine que je ressens et la crainte que j'ai d'être inférieur à ma tâche, en venant apporter sur la tombe de notre regretté camarade CHAMBARD l'hommage attristé de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et de son Comité, c'est la fierté que j'éprouve, en pensant à ce que fut la vie de travail de cet excellent ingénieur, de cet homme de bien, et à l'honneur qui en rejaillit sur notre Association amicale tout entière.

Arthur CHAMBARD, né en 1847 en cette même ville d'Auxerre qui reçoit aujourd'hui sa dépouille mortelle, entra à l'École d'Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne en 1863. Il y acheva de bonnes études en 1866 et appartint dès sa sortie de l'École aux Établissements Cail, une des grandes maisons de construction dans lesquelles, à cette époque, nos Camarades faisaient avec tant de profit leurs premières armes.

En 1870, interrompant comme tant d'autres sa carrière industrielle,

on le vit faire campagne et notamment participer aux opérations du siège de Paris.

Trois ans après, il succédait à son père, à Auxerre, dans cette fabrique de charronnage que son activité devait, pendant plus d'un quart de siècle, si heureusement développer, jusqu'au point de la voir devenir une des premières maisons françaises de sa spécialité. C'est dans la direction de cet établissement qu'il inventa un type de roue dont la valeur fut consacrée par de nombreuses récompenses dans les expositions et concours régionaux. C'est là aussi que, pendant plusieurs années, son activité put se donner libre cours dans d'importantes reconstitutions de matériel de guerre.

Mais ce labeur de tous les instants ne suffisait pourtant pas à remplir les journées de notre Camarade, qui fut également, pendant une longue période, juge au tribunal de commerce d'Auxerre et inspecteur départemental de l'enseignement technique, auquel d'ailleurs il avait apporté un concours particulièrement apprécié dans la création de l'école pratique de commerce et d'industrie de cette ville.

Il y a, à l'heure actuelle, un peu plus de cinquante ans que M. CHAMBARD donna son adhésion à notre Société d'Anciens Élèves, où sa vie de sociétaire fut aussi extrêmement active, où il fut à la fois, disons-le, un Camarade éminent et un excellent cœur. Pendant plus de vingt ans, il présida avec autant d'aimable autorité que de tact, le Groupe de nos Camarades de l'Yonne; trois fois réélu membre du Comité de notre Société, il en suivit assidûment les travaux pendant onze ans, en fut pendant deux années l'un des dévoués vice-présidents, et donna enfin sans compter le concours de son expérience et de son large esprit de camaraderie à notre Caisse de secours, dont il fut l'un des meilleurs protagonistes.

Il fut aussi, pendant des années, l'heureux ambassadeur de notre Association auprès de la Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation; et plus d'un jeune Camarade, avant la guerre de 1914, dut à son influence agissante les subventions que cette compagnie accordait pour des séjours d'études à l'étranger. Au reste, la distinction naturelle qui émanait de notre camarade CHAMBARD, le charme qui se dégageait de sa conversation, faisaient de lui l'un de nos représentants les plus écoutés et les plus autorisés.

Nous savions que, depuis un certain temps déjà, la santé de notre éminent Camarade s'était gravement altérée. Nous voulions cependant croire à la possibilité de le conserver longtemps encore parmi nous, et c'est avec tristesse que nous avons appris sa mort sous ce beau ciel du midi où il allait périodiquement prendre un repos si bien gagné. Hélas! aujourd'hui, c'est le repos éternel qui l'enlève à notre affection à tous!

Que du moins les nombreuses sympathies accourues ici, en ce jour de deuil, redisent à sa si dévouée et si digne épouse toute l'estime que nous avons pour le cher disparu, et puisse l'hommage que, du fond du cœur, nous apportons à sa mémoire, être le meilleur adoucissement à une peine qu'il serait vain de notre part de vouloir consoler.

Mon cher et vénéré camarade CHAMBARD, adieu!

Puis le camarade MORIS (Châl. 1905), président du Groupe régional de l'Yonne, prit la parole au nom de ce Groupe. En une fort belle allocution, il retraça la vie industrielle du défunt, et mit en lumière ses qualités de bon administrateur, d'homme impartial, de technicien accompli, de patron aimé et respecté, de travailleur infatigable servi par une intelligence exceptionnelle. Il rappela aussi les services rendus par lui à la Société, d'abord au sein du Comité, puis en qualité de président de la Commission régionale de l'Yonne, où son influence bienfaisante se fit sentir pendant plus de vingt ans, et dit avec émotion les regrets qu'il laissera parmi ceux qui l'ont connu, chez qui son souvenir restera toujours vivace.

A Nice, notre camarade DIDIER, président du Groupe régional, rendant également hommage aux éminentes qualités du bon Camarade que nous perdons, a notamment dit de lui :

« Ce dont nous devons le mieux nous souvenir, mes chers Camarades, c'est que dès la fondation de la Caisse de secours, M. CHAMBARD fit partie de sa Commission, et que, dans ces délicates fonctions, il déploya un zèle admirable, car il savait demander pour les autres comme il savait donner lui-même, avec tout son esprit, avec tout son cœur.

» Rappelez-vous, à notre dernier banquet du Groupe de Nice, où notre affectueuse insistance l'avait décidé à en accepter la présidence, avec quelle chaleur, avec quelle persuasion, il sut nous demander notre obole pour les Camarades infortunés; mais ce qu'il ne nous disait pas, c'est que lui-même était à leur égard d'une charité inépuisable, c'est qu'il pensait toujours à ces déshérités de la vie, c'est qu'il a fait partager à sa digne compagne ces sentiments de noble et fraternelle pitié.

» Madame, nous nous inclinons très respectueusement devant votre immense douleur que nous ne saurions, hélas! atténuer, et nous vous prions d'agréer l'expression de notre plus vive sympathie. »